Le Nicaragua a notifié sa décision de retrait définitif de l'OEA

o

La Havane, 19 novembre (RHC) Le Ministère des relations extérieures du Nicaragua a envoyé une lettre de dénonciation au Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Luis Almagro, et a communiqué sa décision de se retirer définitivement de ce forum régional.

Depuis le siège du ministère des Affaires Étrangères à Managua, le chef de la diplomatie de ce pays d'Amérique centrale, Denis Moncada, a rappelé les déclarations condamnant les actes d'ingérence de l'OEA rendues publiques par des organes du pouvoir dont l'Assemblée nationale, la Cour suprême de justice et le Conseil national électoral.

En sa qualité de ministre, instruit par le président constitutionnel Daniel Ortega, il a mis l'accent sur la promotion et la défense par son pays du respect des principes directeurs du droit international et de la Charte des Nations unies, en particulier l'égalité souveraine des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres territoires.

Moncada a également reconnu l'attachement de cette nation à des questions telles que le non-recours ni à la force ni aux menaces et la non-imposition de mesures unilatérales, illégales et coercitives, qui devraient être des éléments propres à l'OEA, mais qui, au contraire, les ignore et les transgresse continuellement de manière irresponsable.

À son avis, l'organisation internationale est un forum politique diplomatique, créé sous l'influence des États-Unis comme instrument d'ingérence et d'intervention, et son action à l'égard du Nicaragua démontre sa mission de facilitateur de l'hégémonie de Washington et son interventionnisme sur les nations d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le ministre des Affaires Étrangères a rappelé les condamnations répétées et le rejet de l'action de l'OEA face à son manque de respect pour la défense de la souveraineté, l'indépendance, l'autodétermination, le droit du peuple nicaraguayen de choisir son gouvernement et de définir ses politiques, l'ordre et les institutions internes et les normes internationales.

"Nous ne nous reconnaissons comme colonie d'aucune puissance et nous revendiquons la dignité et la décence nationale (...) face aux actions agressives violant la Charte de l'ONU et le droit international, par l'Organisation des États Américains, les États-Unis et d'autres entités colonialistes et néocolonialistes", souligne la lettre envoyée par le Nicaragua à l'OEA.

Source Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/277619-le-nicaragua-a-notifie-sa-decision-de-retrait-definitif-de-loea

Radio Habana Cuba